



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 601

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à Mme Bérengère Poletti, pour le groupe UMP.

Mme Bérengère Poletti. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales,...

M. Albert Facon. N'en rajoutez plus !

Mme Bérengère Poletti. ... les Françaises et les Français sont de plus en plus nombreux à reconnaître votre volonté et votre détermination (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) pour rétablir un climat de sécurité et faire respecter l'autorité de l'Etat, dans le respect des principes fondamentaux de notre République. Malgré cela, il nous arrive encore d'entendre, ici ou là, à propos des résultats de votre action, des interrogations - quand ce ne sont pas des incantations critiques - soulevées notamment par certains beaux esprits, détracteurs systématiques appartenant en particulier aux extrémismes de tous bords.

Eh bien, non, nous ne sommes pas dans le domaine de l'illusion ! Aussi, monsieur le ministre, pour répondre à ceux qui ne veulent pas reconnaître le succès de votre action, je vous demande de présenter devant la représentation nationale la réalité des chiffres relevés sur le terrain concernant la lutte contre la délinquance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Je comprends (*Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste*)...

Vous ne devriez pas vous en réjouir si vite, mesdames et messieurs les députés socialistes. Attendez la suite ! Au mois d'avril 2001, les députés de la majorité de M. Jospin n'interrogeaient pas le ministre de l'intérieur de l'époque pour savoir quels étaient les chiffres de la délinquance, puisque, à cette époque, la délinquance avait augmenté de 16 % en France. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. La campagne électorale est finie !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Au mois d'avril 2002, dernier mois de l'exercice du gouvernement Jospin, les députés socialistes auraient pu demander au même ministre de l'intérieur où en étaient les chiffres de la délinquance, puisque celle-ci avait augmenté de 16 % un an plus tôt !

M. Daniel Vaillant. C'est faux !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Eh bien, tenez-vous bien : au mois d'avril 2002, la délinquance avait encore augmenté de 8 %, soit 24 % d'augmentation en deux ans ! « (*Hou !* » sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. Daniel Vaillant. C'est faux !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Aujourd'hui, mesdames, messieurs les députés socialistes, vous devriez applaudir les policiers et les gendarmes, car, au mois d'avril 2003, la délinquance a diminué de 7,25 % ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Christian Bataille. Caricature !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Ce qui était impossible pour vous devient possible pour nous (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), à effectifs constants - les nouveaux emplois ne sont pas en effet encore sortis de l'école - pour la simple raison que nous avons donné des consignes claires : la priorité, c'est la lutte contre les délinquants et le soutien aux victimes. Vous étiez silencieux ! Nous, nous n'avons pas d'état d'âme (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) : nous soutenons les policiers et les gendarmes, avec un seul mot d'ordre. Ils travaillent et ils obtiennent des résultats ! Et je vous invite à nous poser l'année prochaine, au mois d'avril, la même question, madame la députée, parce que nous avons bien l'intention de continuer dans cette voie ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés-e-s communistes et républicains.*)

M. le président.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 601

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2003